

Connectivité à large bande dans le Canada rural

Mémoire présenté au Comité de la Chambre des communes

Présenté par : Blue Sky Economic Growth Corporation

Que dit le budget fédéral de 2017 (chapitre 2)?

Planifier un avenir meilleur pour les communautés rurales et nordiques

Les investissements dans l'infrastructure rurale et nordique aideront à assurer la croissance des économies locales, à bâtir des communautés plus fortes et plus inclusives et à protéger l'environnement et la santé des Canadiens.

Puisque les communautés rurales et nordiques ont des besoins en infrastructure particuliers qui nécessitent une approche plus ciblée, le gouvernement investira 2,0 milliards de dollars sur 11 ans à l'appui d'un large éventail de projets d'infrastructure, investissements qui seront attribués aux provinces et aux territoires selon une base d'affectation prévoyant un montant de base en plus d'un montant par habitant.

Les projets pourraient comprendre l'amélioration de l'accès aux routes, ou encore l'élargissement de la connectivité Internet – dans la foulée des progrès qui sont déjà en cours grâce à un investissement de 500 millions de dollars dans le service Internet à large bande dans les communautés rurales qui a été énoncé dans le budget de 2016.

Statistique Canada et le secteur privé disposeront de 5 millions de dollars de plus sur cinq ans pour mener des « enquêtes sur l'impact de la technologie numérique au Canada ».

Examinons la réalité de plus près

L'augmentation du nombre d'abonnements à l'Internet à large bande par fibre optique au Canada a ralenti en 2016, passant à la neuvième place parmi les 35 pays de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE).

Selon les chiffres publiés récemment en décembre 2016, les connexions à large bande par fibre – qui comprennent la fibre optique jusqu'au domicile (FTTH), la fibre optique jusqu'aux locaux (FTTP) et la fibre optique jusqu'à l'immeuble (FTTB) – ont augmenté de 38,2 pour cent entre 2015 et 2016 au Canada. Comparativement, à la fin de 2015, le Canada se classait au septième rang pour ce qui est de la croissance des connexions par fibres optiques, une augmentation de près de 64 % par rapport à 2014.

L’Australie a devancé le leader de la croissance en 2015, la Nouvelle-Zélande, avec une augmentation de près de 122 % des abonnements à la fibre.

Dans l’ensemble, 10 % des connexions à large bande du Canada sont constituées de fibres, selon les chiffres de l’OCDE, bien en deçà de la moyenne de l’OCDE de 21,3 % et des 74,9 % du total des connexions au Japon.

Le Canada se classe également au 12^e rang des pays de l’OCDE pour le nombre d’abonnements à Internet à large bande fixe par centaine d’habitants, avec 36,8, mais reste parmi les derniers (28^e) en pénétration mobile avec 68,8 abonnements par centaine d’habitants, en baisse d’une place par rapport à l’année précédente¹.

Comment remédier à cette situation?

- Nous avons besoin d’un plan - le CRTC ne peut pas déclarer en décembre 2016 que « l’accès à Internet est un service de base » sans qu’une stratégie nationale de services à large bande soit en place pour comprendre comment nous allons y arriver.
- Il y a trop d’opinions divergentes sur le niveau de service dont bénéficient les Canadiens. Par exemple :

Tableau 1 – Disponibilité des services à large bande dans les foyers canadiens selon certaines vitesses de téléchargement, 2014

Fourchette de vitesse de téléchargement	Disponibilité (pourcentage des foyers)	
	Zones urbaines	Zones rurales
1,5 à 4,9 Mbit/s	100 %	98 %
5,0 à 9,9 Mbit/s	100 %	86 %
30,0 à 49,9 Mbit/s	99 %	28 %
100+ Mbit/s	96 %	25 %

Ce tableau indique une excellente couverture dans les régions urbaines du Canada et, malheureusement, c’est ce qui est utilisé pour déterminer l’aide gouvernementale nécessaire. Si on laisse entendre que 100 % des Canadiens dans les grands centres ont accès à Internet haute vitesse au-dessus de 9,9 Mbit/s, mais que c’est le cas de seulement 86 % des habitants des régions rurales, cela signifie que près de 5 millions de Canadiens vivant dans les régions rurales ne peuvent obtenir le niveau de service cible fixé par le gouvernement et que seulement 28 % des Canadiens des régions rurales peuvent recevoir un service qui est toujours inférieur au seuil du « service de base » du CRTC. Il est clair que nous avons besoin d’une stratégie pour :

¹ <https://thewirereport.ca/2017/07/07/canadian-fibre-connections-grow-to-10-per-cent-oecd/>

² Source : Tableau préparé par l’auteur à partir des données du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, [Rapport de surveillance des communications 2015](#).

- comprendre avec une clarté absolue ce qui est nécessaire en tenant compte du Canada rural;
- déterminer comment faire en sorte que tous les Canadiens puissent recevoir un service supérieur à 50 Mbit/s et au-delà.

Questions au Comité permanent de la Chambre des communes

1. Qu'est-ce qu'un service haute vitesse acceptable?

Depuis un certain temps, il est universellement admis que l'accès à Internet haute vitesse est essentiel pour faire progresser notre économie, notre qualité de vie et assurer la pérennité de nos collectivités. Alors pourquoi y a-t-il des endroits dans les régions rurales et du Nord de l'Ontario où Internet haute vitesse n'est pas encore accessible à tous?

Même si l'on reconnaît la nécessité d'améliorer l'accès à Internet et malgré les efforts du secteur privé, des intervenants publics comme Blue Sky Net et des programmes de financement provinciaux et fédéraux, certains secteurs demeurent non desservis alors que d'autres n'ont pas la capacité de bande passante nécessaire pour répondre aux besoins de la communauté. En raison des faibles densités de population, du manque d'utilisateurs et de facteurs environnementaux et géographiques, les fournisseurs de services du secteur privé ont du mal à justifier les importants investissements nécessaires pour étendre le service de base et augmenter la capacité de leurs réseaux existants. Dans l'ensemble du pays, les régions mal desservies ont tendance à avoir certains points en commun. C'est ce que nous allons voir maintenant.

Densité de population

Les zones où l'accès et la capacité Internet sont insuffisants tendent à avoir des densités de population plus faibles. Il ne semble pas y avoir de seuil critique, c'est-à-dire un nombre de foyers ou d'habitants par kilomètre carré en deçà duquel l'accès devient inadéquat. Souvent, les zones mal desservies ont une densité de population *relativement* faible par rapport à une communauté urbaine voisine.

Dans le contexte nord-ontarien, la tendance générale semble être la suivante : les centres de population de 20 000 personnes obtiennent l'accès aux services de « prochaine génération » (c.-à-d. LTE, FTTH) 18 mois à 2 ans après les grands centres canadiens comme Toronto, Vancouver, Montréal, etc. Les collectivités urbaines³ comptant plus de 2 500 personnes, en particulier celles qui se trouvent sur les corridors routiers, sont les prochaines à recevoir des

³ « Collectivité urbaine » n'a pas de définition stricte dans ce contexte. On entend simplement une communauté formant une agglomération identifiable dont la densité est plus élevée que celle qui l'entoure.

services. Ces collectivités n'obtiendront pas nécessairement les services de prochaine génération, mais bénéficieront probablement d'un meilleur service. Par exemple, si une collectivité urbaine de 20 000 personnes reçoit le FTTH, l'année suivante, la petite collectivité urbaine de 2 500 personnes peut obtenir la fibre optique auprès du même fournisseur et jouir ainsi d'un service amélioré, mais pas équivalent à celui du plus grand voisin urbain.

Il est difficile d'extirper une quelconque logique des calendriers d'amélioration des services à large bande dans des zones plus petites ou plus dispersées que celles dont nous venons de parler qui est mentionné ci-dessus, en dehors des cas où un financement public est disponible.

Utilisateurs-clés

En termes simples, ce sont les grands utilisateurs commerciaux et industriels qui ont probablement besoin d'un service spécialisé ou personnalisé livré à leur emplacement. Souvent, les quartiers tirent profit de ces exigences en matière de télécommunications, car les composants de liaison terrestre sont mis à niveau pour répondre aux demandes de l'utilisateur-clé, ce qui peut améliorer la capacité des utilisateurs non commerciaux voisins. Dans les petites zones semi-urbaines et non urbaines, il y a moins d'utilisateurs-clés pour stimuler ces améliorations.

Défis environnementaux et géographiques

Outre la faiblesse de la densité démographique et la dispersion des foyers, les difficultés géographiques dans les zones non desservies peuvent présenter un problème à part entière. Dans le Nord de l'Ontario, certains des avantages associés à la vie à la campagne engendrent des obstacles à la fourniture de services de télécommunication de pointe.

L'eau - Les habitants qui vivent près de l'eau sont souvent à une altitude plus basse que les maisons environnantes, ce qui nuit parfois à la captation des services de télécommunication grand public, puisque les ondes passent trop haut.

Le feuillage - Le feuillage dense, en particulier celui de conifères peut présenter une barrière dense que les signaux sans fil ne peuvent pas pénétrer. Ce feuillage, surtout lorsqu'il est situé près de la maison ou de l'entreprise d'un client, appelé « obstruction de premier plan », rend la captation des signaux sans fil exceptionnellement difficile.

La topographie - La plupart du temps et surtout dans le Nord de l'Ontario, les régions mal desservies sont caractérisées par un important relief géographique. Les falaises abruptes et escarpées du Bouclier canadien obstruent également davantage les signaux sans fil que les paysages vallonnés ou légèrement accidentés. Dans ces situations, il faut souvent plus de tours ou des tours plus hautes pour « remblayer » les zones mortes.

De plus, ce paysage peuplé d'arbres, de lacs, de rivières et de granit rend l'installation d'une nouvelle infrastructure filaire difficile.

Cibles de service, évolutivité

À l'heure actuelle, l'objectif du CRTC de fournir à la majorité des Canadiens une connexion de téléchargement de 50 Mbit/s et une connexion de téléversement de 10 Mbit/s semble raisonnable, mais est-il réalisable?

Blue Sky Net croit que des améliorations progressives pourraient convenir davantage à certaines zones plutôt qu'une solution unique et rapide. Certes, les tendances indiquent que le consommateur moyen a besoin d'une connexion plus puissante et plus rapide et que les normes d'hier ne répondent plus aux besoins d'aujourd'hui, mais nous savons aussi que satisfaire ces besoins dans certaines zones n'est pas toujours possible pour des raisons économiques.

Comme nous l'avons vu plus haut, la population peut être trop clairsemée, le terrain trop accidenté, ou il peut exister une combinaison de ces facteurs qui rend l'exploitation d'un réseau de 50 Mbit/s non viable à long terme, même avec des subventions substantielles pour les coûts d'infrastructure. Mais cela ne veut pas dire que les services ne doivent pas être améliorés d'une manière ou d'une autre dans ces régions et que le gouvernement ne doit pas intervenir.

Une solution pour ces zones pourrait consister à rajuster les objectifs de vitesse et de qualité à un niveau approprié permettant d'obtenir des améliorations de service marquées qui seraient également viables pour le fournisseur. D'autres exigences pourraient s'appliquer aux accords de contribution dans le cas où l'exploitant de service pourrait devoir améliorer progressivement les niveaux de service ou la capacité de liaison terrestre, etc.

Service à haute vitesse acceptable

Une fois de plus, l'adoption d'une cible unique pour tous pourrait être problématique en raison des barrières économiques de l'exploitation des réseaux dans les marchés à faible densité. Dans les zones mal desservies, des réseaux robustes doivent être construits, mais ils doivent être construits « sur mesure » pour ces zones. Dans les zones urbaines, les forces du marché font en sorte que très peu d'investissements extérieurs sont nécessaires. Les zones urbaines ont une forte concentration d'abonnés et d'utilisateurs de données. À l'autre extrémité du spectre dans les régions rurales, on se trouve en quelque sorte à choisir entre l'œuf et la poule. Les services à large bande sont plus chers, il y a moins d'options (faible concurrence) et la qualité du service est généralement moindre. Ces facteurs peuvent contribuer à faire baisser le niveau d'abonnement par habitant, ce qui signifie que le petit marché compte encore moins d'abonnés que le marché urbain plus vaste. Ce paradoxe est d'autant plus aigu que les communautés rurales sont celles qui pourraient tirer le meilleur parti des services de télécommunication avancés pour surmonter les défis de la distance physique. Songeons par exemple à la possibilité de suivre des cours en ligne pour ceux qui habitent à 200 km du collège ou de l'université la plus proche.

Blue Sky Net recommande d'examiner chaque communauté ou zone individuellement avant d'évaluer les objectifs de vitesse et de performance. La densité de la population, la disponibilité actuelle du service, les fournisseurs titulaires, la capacité de liaison terrestre, la distance jusqu'à la liaison terrestre sont tous des facteurs qui doivent être pris en compte en priorité. Il existe des outils d'analyse avancés tels que le système d'information géographique (SIG) d'analyse des services à large bande de Blue Sky Net et ceux-ci devraient être utilisés pour analyser d'abord les lacunes de service.

2. Les défis financiers de la mise en place de services à haut débit.

Défi 1 : Planification irréaliste des délais de déploiement, du budget et de la fiabilité des données

Au fil de notre expérience comme société de développement technologique à but non lucratif, nous avons vu de nombreux cas où la planification du déploiement d'un réseau ne reposait sur aucune donnée probante. Le système de mappage hexagonal actuellement privilégié par ISDE n'est pas suffisamment détaillé pour décrire la réalité du besoin. Ce niveau de détail ne peut être obtenu qu'en utilisant des systèmes de mappage qui fournissent un morcellement parcellaire au niveau des propriétés. S'il n'y a pas de bonne planification proactive, les estimations financières de déploiement du projet sont compromises parce que les décisions sont fondées sur des données médiocres. Les plans qui en résultent ne prennent pas correctement en compte les exigences de l'architecture du réseau ou les exigences des clients et, dans certains cas, le sérieux défi de l'acquisition des terres est négligé.

Les pays du monde entier ont défini des plans stratégiques à long terme visant à accroître la contribution des TIC au PIB global du pays. Le gouvernement australien a lancé sa stratégie en octobre 2012⁴ et il est maintenant le leader incontesté dans la mise en œuvre et l'adoption de la technologie.

Une stratégie nationale de services à large bande dans les régions rurales, bien que difficile, est une initiative clé qui vise à offrir une connectivité à large bande accessible et abordable à tous. Cela favorise une utilisation accrue des TIC et prévoit l'inclusion de la capacité numérique pour les communautés non branchées. Par conséquent, la vision du déploiement (le « pourquoi ») doit être claire avant toute décision de planification (le « comment »). Cette stratégie devra également être ajustée si, par exemple, l'environnement change afin de rester en phase avec les développements technologiques en cours ou s'il y a des changements apportés par les FSI en place.

L'intégrité d'un plan de déploiement réside dans la fiabilité des données utilisées pour générer ce plan. L'obtention de données précises est fondamentale pour la planification. Lors de la planification d'une stratégie nationale de services à large bande (SNSLB), les données sur la densité de population et des habitations peuvent souvent être peu fiables ou périmées. Les

⁴ https://www.finance.gov.au/archive/policy-guides-procurement/ict_strategy_2012_2015/

données qui décrivent le morcellement parcellaire, la population, la densité des habitations et l'infrastructure civile peuvent constituer la base du plan d'activités de la SNSLB et déterminer ainsi l'architecture du réseau et le budget du projet pour les constructions du réseau. Le budget du projet est essentiel à toute planification d'entreprise subséquente, y compris l'ampleur du déploiement de la SNSLB et le temps requis pour la construction des projets. Par conséquent, si les données de base ne sont pas fiables, le plan entier devient instable et les coûts sont dépassés, les jalons seront manqués et les horaires ne seront pas respectés.

La validation des ensembles de données requiert peut-être plus de travail que la gestion d'un déploiement national de services à large bande basé sur de mauvaises données, mais notre expérience montre que la qualité des données de base n'est souvent pas suffisamment prise en compte au début de la planification du projet de services à large bande du gouvernement. La collecte, la vérification par recoupement et la validation des données doivent être l'une des plus hautes priorités avant le début de la planification du réseau.

La clé d'une SNSLB réussie n'est ni la technologie fastueuse ni la rapidité du déploiement. La clé du succès réside dans une bonne planification. Déployer ces efforts avant toute autre chose peut donner l'impression de retarder le processus, surtout quand tout le monde est impatient de commencer et de montrer des progrès, mais une bonne planification produira de meilleurs résultats plus rapidement et à moins cher que de précipiter le déploiement. Cela peut sembler une déclaration maternelle, mais mérite d'être souligné en raison du nombre de communautés dans le programme de financement des services à large bande le plus récent, Brancher pour innover, qui ont été jugées inadmissibles, alors qu'en fait beaucoup étaient inférieures au seuil de téléchargement de 5 Mbit/s requis.

Solution proposée

Le gouvernement du Canada et le CRTC se fient actuellement à un système appelé « cartes hexagonales » pour déterminer où le service est disponible. Ils indiquent d'ailleurs ceci :

« Pour les besoins de la cartographie, l'ensemble de la cellule hexagonale est classée « desservie » par une technologie donnée si au moins un foyer a accès à ces vitesses cibles dans l'hexagone considéré.

Les vitesses et la couverture peuvent varier selon la technologie utilisée. Par exemple, la distance jusqu'à la tour, le terrain et la météo peuvent avoir un effet sur les signaux sans fils. De même, la distance et d'autres facteurs peuvent avoir un effet sur les transmissions par câble et par ligne d'abonné numérique (DSL). La disponibilité réelle peut donc varier à l'intérieur de l'hexagone. »⁵

Au cours du récent programme de financement de services à large bande fédéral (Brancher pour innover) et du programme Un Canada branché précédent, ces cartes hexagonales ont été utilisées pour déterminer l'admissibilité des collectivités. De nombreuses communautés ont été exclues de

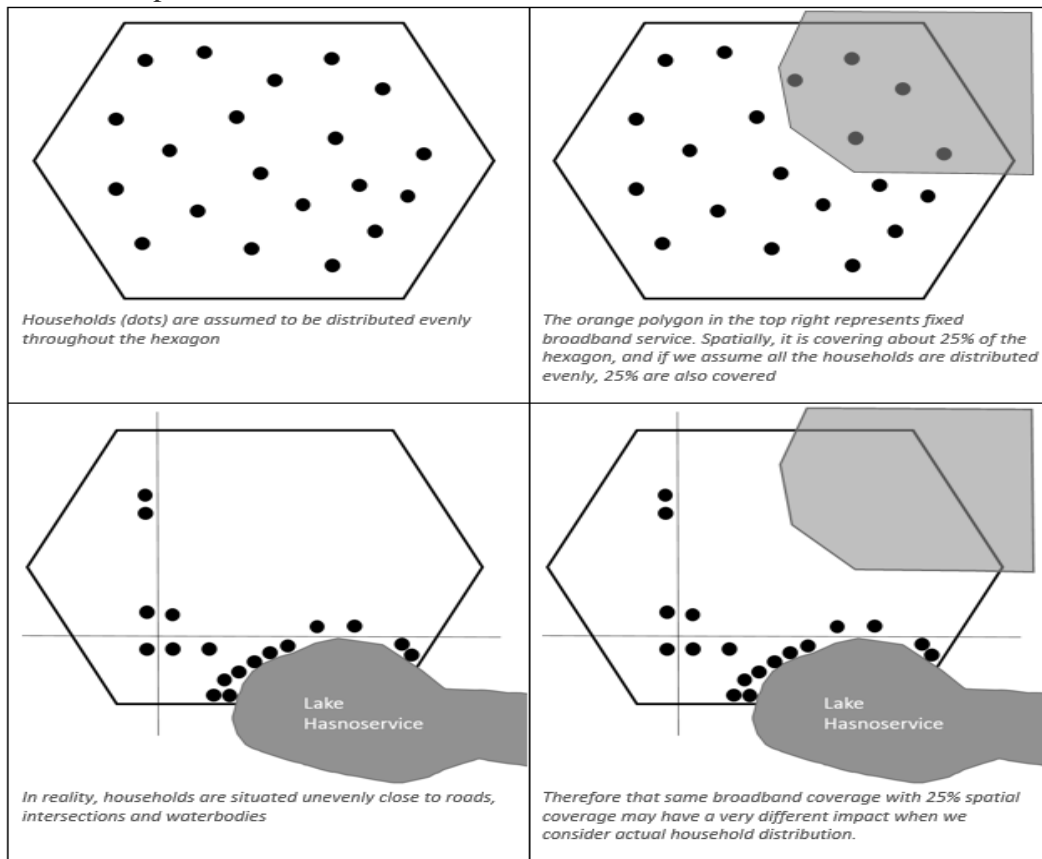
⁵ <http://www.crtc.gc.ca/fra/internet/internetcanada.htm><http://www.crtc.gc.ca/eng/internet/internetcanada.htm>

la liste d'admissibilité parce qu'elles se trouvaient dans des hexagones qu'ISDE considérait comme « desservis ».

Dans les cartes hexagonales actuelles, chaque hexagone reçoit un nombre estimatif de foyers et de population. En l'absence d'informations plus détaillées, il faut donc supposer que ces points uniques de population et de foyers ont été répartis uniformément sur toute la surface de l'hexagone de 25 km carrés. En réalité, ce n'est pas le cas. Les foyers sont situés de manière inégale dans les hexagones et sont regroupés autour de routes, d'intersections, de lacs et d'écoles ou d'autres institutions.

Compte tenu de ce fait, même si nous avons cartographié ce service à large bande disponible à 25 % de la superficie de l'hexagone, compte tenu du modèle actuel, nous sommes forcés de supposer que 25 % des foyers sont couverts. Compte tenu de la réalité de la répartition inégale des foyers pour les raisons énumérées ci-dessus, nous savons que cette estimation sera inexacte.

Voir l'exemple ci-dessous.



Traduction de l'image:

ANGLAIS	FRANÇAIS
Households (dots) are assumed to be distributed evenly throughout the hexagon	Nous supposons que les foyers (points) sont répartis de manière égale sur l'ensemble de l'hexagone.

The orange polygon in the top right represents fixed broadband service.	Le polygone orange situé dans le coin supérieur droit représente les services à large bande fixes.
Spatially, it is covering about 25% of the hexagon, and if we assume all the households are distributed evenly, 25% are also covered	D'un point de vue spatial, il couvre environ 25 % de l'hexagone, et si nous supposons que les foyers sont répartis de manière égale, alors 25 % des foyers sont également couverts.
In reality, households are situated unevenly close to roads, intersections and waterbodies	En réalité, les foyers sont répartis de manière inégale à proximité des routes, des intersections et des plans d'eau.
Therefore that same broadband coverage with 25% spatial coverage may have a very impact when we consider actual household distribution.	Par conséquent, cette même couverture de 25 % de l'espace de la bande large peut avoir des répercussions très différentes si nous tenons compte de la répartition réelle des foyers.

Comblers les petites lacunes, mais empêcher les constructions excessives

Par expérience, nous avons constaté qu'il est assez courant que plusieurs réseaux existent dans les environnements de banlieue, chacun d'entre eux servant partiellement les besoins en services à large bande de la région. Dans un seul hexagone, il peut y avoir 2 ou 3 réseaux uniques ne desservant pas 100 % de la zone. Il est peu probable que ces réseaux soient en mesure de répondre à la nouvelle attente de 50/10 Mbit/s.

Le problème principal des cartes hexagonales dans les situations où plusieurs réseaux desservent partiellement un hexagone est double;

- a) Nous ne pouvons pas correctement quantifier l'écart ou l'iniquité de la couverture parce que nous ne savons pas réellement où se trouvent les foyers dans l'hexagone;
- b) Même si des subventions pouvaient être obtenues dans ces situations pour améliorer la couverture, il n'y a pas de mécanisme pour surveiller la possibilité de constructions excessives, sans informations plus détaillées.

Avec l'aide financière de FedNor, nous avons développé un SIG et une base de données pour le Nord de l'Ontario dont le modèle peut être appliqué au reste du Canada. Le SIG s'appelle BAIMAP (Broadband and Associated Infrastructure Mapping and Analysis Project) et peut, au besoin, relier la disponibilité de services à large bande à toutes les propriétés du Nord de l'Ontario.

En 2013, et de nouveau en 2015, nous avons communiqué avec tous les fournisseurs de services Internet qui possédaient et exploitaient des réseaux à large bande dans le Nord de l'Ontario.

Nous leur avons demandé de fournir leurs limites de couverture ainsi que la plate-forme, l'emplacement de l'infrastructure clé et les mesures de performance pour leurs services.

À l'époque, le CRTC et le gouvernement fédéral visaient un téléchargement de 5 Mbit/s et un téléversement de 1 Mbit/s comme cible pour tous les Canadiens. Nous avons ensuite regroupé tous les fichiers de couverture en trois classifications :

- 1) les zones qui ne peuvent pas recevoir de services à large bande fixes et qui sont susceptibles d'accéder uniquement aux services à large bande par satellite ou à large bande cellulaire/mobile;
- 2) les zones qui pourraient recevoir des services à large bande, mais basées sur les mesures de performance fournies par les FSI soumissionnaires, connaîtraient vraisemblablement un service qui serait systématiquement inférieur au seuil de service 5/1;
- 3) les zones qui étaient couvertes par des réseaux fixes à large bande et un service 5/1 constant. Cela nous a permis d'obtenir une représentation précise de trois niveaux de couverture spatiale à large bande.

Pour analyser l'incidence de cette couverture, nous avons superposé la couverture spatiale sur un certain nombre de cartes de base, y compris les cartes hexagonales et les îlots de diffusion de Statistique Canada. Cependant, l'analyse la plus précise provient du renvoi de notre couverture spatiale avec les cartes de parcelles numériques.

En Ontario, la Société d'évaluation foncière des municipalités (SEFM) maintient des dossiers actifs pour chaque bien évalué en Ontario, à savoir la propriété, la valeur imposable, l'adresse municipale, le type de propriété et la classification. Avec leur partenaire de gestion de données stratégiques, Teranet, ces données d'évaluation sont liées à une carte numérique des limites de parcelle pour chaque bien évalué, reliant les deux fichiers avec un numéro de rôle commun à 15 chiffres (généralement).

Nous avons ensuite comparé spatialement les fichiers de couverture pour l'ensemble du Nord de l'Ontario, avec les fichiers de propriétés physiques pour déterminer la disponibilité du service pour chaque propriété. À l'heure actuelle, nous avons une base de données et des couches SIG de plus de 530 000 propriétés uniques toutes liées à la disponibilité du service et aux lacunes correspondantes.

Ces données SIG peuvent ensuite être cumulées et personnalisées pour des rapports visuels ou tabulaires par communauté, district ou unités personnalisables. Nous avons également utilisé les cartes hexagonales comme un « emporte-pièce » géant pour relier chaque hexagone dans le Nord de l'Ontario avec nos résultats d'analyse des propriétés. Par conséquent, nous avons la capacité de maintenir les avantages de la taille constante des hexagones, mais nous avons la certitude que l'analyse sous-jacente aux résultats est aussi détaillée que possible.

Nous avons communiqué avec plusieurs organismes provinciaux à l'échelle du pays afin de déterminer la disponibilité des données sur les parcelles. Au cours de ces discussions

préliminaires, il semble qu'un certain niveau de données parcellaires est disponible dans tout le pays.

Le BAIMAP pourrait être reproduit partout au pays comme le moyen d'évaluer correctement le « besoin réel » dans l'ensemble du pays. Dans le programme national le plus récent, 4,4 milliards de dollars ont été demandés et le fonds de Brancher pour innover était de 500 millions. Il doit y avoir une stratégie permettant de déterminer avec plus de précision le budget requis.

Blue Sky Economic Growth Corporation (Blue Sky Net) est une société sans but lucratif constituée en 2002. Notre mission consiste à agir comme facilitateur du développement économique régional dans les districts de Nipissing, la partie du district de Parry Sound à l'est de Dunchurch, la partie sud du district de Temiskaming incluant Temagami, Nipissing Ouest, Sudbury Est et l'île Manitoulin, tel que défini par nos statuts.

Pour ce qui est de la prestation des services de TIC, FedNor a défini notre zone de prestation de services régionale comme étant Nipissing, Sudbury Est, l'île Manitoulin et les points intermédiaires. Blue Sky Net est la division TIC de l'organisation.

Nous croyons que le développement technologique est important dans notre zone de prestation de services parce que le Canada rural est important pour le pays. Les zones rurales sont les sites de production alimentaire, d'extraction des ressources, de production d'énergie, d'eau et d'air propres, et de séquestration future du carbone. En d'autres mots, le Canada rural est un site d'activité économique importante, de création d'emplois, de gestion de l'environnement et de production sociale et culturelle. Toutes ces activités doivent avoir accès à une couverture de services à large bande fiable et abordable.

Nous croyons fermement qu'un engagement sincère doit avoir lieu au niveau local et régional. Nous continuons d'encourager une politique « spécifique au lieu », c'est-à-dire permettant aux communautés de répondre aux opportunités et aux défis économiques en mettant à profit les atouts locaux et régionaux. Au cours des trois dernières années de son contrat d'exploitation actuel, Blue Sky Net a activement soutenu et mobilisé les ressources locales et nous comprenons les besoins technologiques et le développement dans le Nord.

Blue Sky Net croit en une approche collaborative et pense que les gouvernements fédéral, provinciaux, régionaux et municipaux doivent faire des investissements stratégiques qui contribueront grandement à assurer la vitalité du Nord de l'Ontario rural, un endroit où les gens voudront vivre, gagner leur vie et investir. Notre mission est d'améliorer l'accès à la technologie pour les entreprises et les consommateurs résidentiels. La technologie représente un moyen d'autonomisation pour tous ceux qui l'utilisent, mais nous vivons à l'âge de la distraction de masse et maintenant plus que jamais nous devons porter notre attention sur ce qui est important. Nous souhaitons naviguer dans cette mer de distractions, où il est nécessaire de porter notre attention sur ce qui est important.